

# RÉSISTANCE SOCIALE



## La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

### SOMMAIRE

**p.1** : L'édito / **p.2 à 6** : Place au débat : le lycée professionnel / **p.7** : Convergences / Avez-vous remarqué ? / **p.8** : Coup de gueule

### L'ÉDITO

Comment ne pas consacrer cet éditto de juin à l'analyse des résultats de l'élection européenne ?

Je m'attarderai peu sur le score de LREM qui représente désormais clairement la droite libérale ; la vieille droite qui prétendait avoir le « sens de l'Etat et de l'intérêt des Français » est appelée à disparaître ou à se fondre dans le libéralisme. La stratégie de Wauquiez de concurrencer le Rassemblement National sur ses thèmes et en poursuivant le message rétrograde de Fillon sur le plan sociétal n'a pas marché. Il faut dire que la politique libérale de Macron rend compliqué le message de la droite. Comment s'opposer à quelqu'un qui fait la politique que l'on souhaite ? Cette politique est par ailleurs la cause essentielle du score du FN/RN.

Comme souvent dans ce type d'élections les Verts, eux, font un score à deux chiffres mais, comme les soufflés, ça retombe généralement lors de l'élection suivante

A gauche l'élection européenne n'a pas été favorable. Le PS fait sensiblement le même score qu'aux présidentielles, LFI chute lourdement, le PCF et Génération.s n'obtiennent pas assez de voix pour avoir des élus. Plus que jamais chacun parle de la nécessité de rassembler mais quand LFI explose les appels au rassemblement de ceux qui partent ressemblent plus au recollage des gauchismes de tous poils qu'à une volonté de se mettre à l'épreuve des attentes populaires.

Distinguons d'une part les prochaines élections municipales, où il faudra bien, en acceptant les réalités d'aujourd'hui, que la raison l'emporte et que le rassemblement le plus large possible se fasse contre la politique de Macron sous peine de voir la macronie envahir nos territoires, et, d'autre part, la réflexion nécessaire à la reconstruction de la gauche sur le long terme.

Pour cela ne nous cachons pas la vérité : 2 faits se détachent qu'on ne peut dissocier :

- le mécontentement populaire s'est exprimé majoritairement à travers le vote d'extrême droite,
- la gauche, dans son ensemble, est électoralement inexistante.

Il nous faut nous attacher à l'analyse de ces 2 données –complémentaires-. Il nous faut le faire sans fard si nous voulons comprendre et agir pour reconstruire le lien brisé avec le monde du travail. Moins de 12% des ouvriers, 13% pour les employés votent à gauche ; ces chiffres montent à 40% et 27% pour le RN.

Penser que les Français sont devenus des fachos serait une grave erreur... et ce serait surtout une façon de se dédouaner collectivement de n'avoir pas, depuis des années, compris ce que les classes sociales qui sont le socle de la gauche, nous disaient à chaque élection : les préoccupations sur l'EMPLOI, le SALAIRE, la PROTECTION SOCIALE, les SERVICES PUBLICS, la LAÏCITE sont à prendre en compte AVANT toute autre considération.

Certains l'ont assez bien compris... mais on ne règle pas en quelques mois ce qui a été abandonné, depuis une trentaine d'années au moins, au profit de ce qui est considéré par les « oubliés » comme des préoccupations de nantis.

Si nous voulons convaincre les Français des classes défavorisées de l'importance de répondre à la crise humanitaire et à la crise écologique, il faut D'ABORD –et sans tergiverser- prendre en compte leur réalité quotidienne et inscrire comme PRIORITAIRE, mieux que dans nos programmes, DANS NOTRE MILITANTISME la question sociale, la question sociale, LA QUESTION SOCIALE. RESO continuera, pour sa part, à s'y employer.

**Marinette BACHE**

## PLACE AU DEBAT

### Lycée professionnel et réforme BLANQUER : et si on en parlait ?

*Par Nathalie MAQUOI*



Aujourd'hui, c'était la première réunion sur la mise en application de la réforme de la voie professionnelle au lycée. Une collègue me fait remarquer que nous sommes accueillis avec le café, le thé, les gâteaux et l'humour, c'est donc qu'on va se faire avoir.

Et on s'est fait avoir.

Qui est ce "on" ?

Nous les profs. Nous les profs d'enseignement général particulièrement.

Les élèves. Les élèves de la voie professionnelle. Un jeune sur trois en France. Majoritairement issus des classes populaires, c'est-à-dire dont les parents sont ouvriers, employés, chômeurs, sans emploi. Ceux dont on ne parle pas alors que 80% d'une classe d'âge au bac c'est grâce à eux, grâce à la création du bac professionnel. Un vrai bac qui ouvrait la voie de l'enseignement supérieur : le BTS, la licence, parfois les IUT.

Ceux et celles dont parle si bien Vincent Jarousseau dans son magnifique livre "Les racines de la colère". De Loïc, titulaire d'un CAP cuisine. De Tanguy et son BTS Maintenance industrielle. De Manu et son CAP employée de bureau. De Laëtitia et son BEP Electrotechnique. Son mari Adrien et son BEP Maintenance des systèmes automatisés. Fatima et son BTS commerce. Martine et son CAP à la personne.

Bref, je m'arrête là, vous avez compris le principe.

En ce moment, juste à côté de la loi Blanquer, il y a une réforme de la voie professionnelle dont pas grand monde ne parle, à part les sites dédiés à l'éducation comme le café pédagogique ou l'AEF. Pourtant, ce qui se prépare pour un jeune sur trois, c'est une formation uniquement centrée sur l'acquisition des compétences pour être ouvrier et employé.

Et y rester.

Dans cette optique la, plus besoin de beaucoup d'enseignement général. Pas tout à fait une heure par semaine d'histoire géographie en terminale suffira. Autant en français. Les programmes sont en conséquence : vides.

Certains diraient qu'il n'y a pas besoin de comprendre le monde ou d'avoir lu Wajdi Mouawad pour changer une chaudière, faire une épilation, vendre un jean chez H&M.

J'alterne la colère et la déprime depuis des mois.

Et puis m'est venu ce matin en écoutant des exemples de co-intervention (ne vous inquiétez pas, si vous suivez ces épisodes, vous saurez tout sur l'accompagnement, la co-intervention, le chef d'oeuvre), c'est que ceux qui avaient pondu cette réforme ne savaient tout simplement pas ce qui se passait dans les lycées pro. Ils n'avaient aucune idée du contenu de ce qu'on faisait, des progressions et des parcours qui s'y construisaient.

Alors je vous propose qu'on commence par là la prochaine fois. Qu'on se fasse un panorama de la voie pro. On se demandera pourquoi il y a des filières qui offrent des emplois mais pourtant ne recrutent pas. On se demandera à quoi ça sert le bac pro et qu'est-ce qu'on y apprend. On parlera stage, pédagogie d'ateliers, bienveillance, accueil.

Et toutes les questions que vous vous posez.

### Le lycée pro actuel

Commençons par une présentation du lycée pro et voyons quels étaient les dysfonctionnements qui pourraient expliquer la réforme, et si celle-ci permet d'y répondre.

Une première orientation majeure intervient à la fin du collège. Un collégien réfléchit lors de son année de 3ème à ce qu'il a envie de faire plus tard et se renseigne sur la formation à suivre pour y parvenir.

Bon, en vrai, les bons élèves réfléchissent à leurs options en seconde générale, les moyens à la filière technique, et les moins bons, les absents, à une filière professionnelle. Ce moment-là est difficile pour beaucoup d'élèves car il est généralement subi, empreint d'une sanction ou d'un sentiment d'échec.

Si tu n'as pas d'assez bonnes notes, tu vas en pro. Ca fait 15 ans, depuis que j'enseigne en lycée pro, que j'entends parler de la "revalorisation de la voie pro". Tant que les notes seront le réel curseur d'orientation, il n'y aura pas de "valorisation de la voie pro". Autrement dit, la voie pro sera rarement un choix assumé de l'élève.

2 grandes options s'offrent à l'enfant et sa famille à la fin du collège :

- **l'apprentissage en CFA** : une partie de la formation, généralement théorique, dispensée en centre de formation la moitié du temps, l'autre partie de la transmission assurée au sein d'une entreprise par un professionnel. L'avantage pour celui ou celle qui n'aime pas l'école, c'est qu'il réduit sa présence à la moitié du temps. L'autre avantage est de percevoir un peu d'argent.

Le gros inconvénient (on parle quand même là d'un gosse de 3e de 14-15 ans), c'est que le jeune entre dans la vie active avec un rythme de vie active et non plus scolaire.

- **la formation professionnelle en lycée pro** : la majeure partie de la formation a lieu au lycée, des périodes de stage entre 6 et 8 semaines par an sur le temps scolaire sont le moment de la transmission en entreprise.

Dans la voie professionnelle, que ce soit en apprentissage ou en lycée pro, 2 formations sont possibles à la sortie de la 3e. Aujourd'hui, je vous propose qu'on parle du CAP.

- Le CAP : premier diplôme de niveau 5 (c'est à dire qu'il permet de rentrer dans une grille de salaire et il est qualifiant), il regroupe une grande diversité de formations. Parce que c'est la branche métiers qui lui donne sa valeur. Par exemple, le CAP ébénisterie est très reconnu de la profession. Par exemple, on trouve des profils souvent titulaires d'un bac en CAP photo. Par exemple, le CAP orthopédie est très bien vu et très qualifiant.

Le CAP s'obtient en 2 ans, au fur et à mesure d'un contrôle continu qui se déroule au sein de la formation.

Les élèves orientés en CAP sont tous ceux dont l'éducation nationale ne sait plus trop quoi faire : Les mineurs récemment arrivés en France et qui ne parlent pas encore très bien notre langue (ça ne veut rien dire de leur niveau, ni de leur scolarité dans leur pays d'origine, mais quand on arrive en France à 16 ans par exemple, difficile d'apprendre et de maîtriser notre langue en 6 mois). Les élèves qui ont décroché, ont été exclus de un ou plusieurs établissements, qui ont parfois commencé une formation en bac pro mais l'ont arrêtée. Ceux qui ont souvent la rage de l'école, qui ne s'y sentent pas bien.

Les élèves en situation de handicap, qui ont suivi des parcours en SEGPA, qui choisissent la filière en fonction de ce que leur permet la visite médicale.

Ce qui donne des classes très très hétérogènes. Ce qui oblige à une pédagogie individualisée (parce qu'on ne fait pas un cours d'histoire ou de lettres de la même façon à Milena qui est arrivée du Brésil cet été, comme à Sheima qui en est à son 3e lycée mais là s'accroche et est curieuse de tout, qu'à Razaane que son handicap empêche de trop écrire).

Mais on fait du français et de l'histoire géo. Par exemple, cette année, avec une classe de CAP coiffure, on a fait des ateliers d'écriture avec un poète urbain, Félix Jousserand, et on a écrit des poèmes en alexandrins. Tout le monde. Sans exception.

Bon, pour pouvoir faire un atelier d'écriture, faut 2 heures. On ne les aura plus l'année prochaine puisqu'il n'y aura plus qu'une heure de français par semaine...

Mais bien assez pour un futur coiffeur dirait notre ministre...

Une autre option s'offre au collégien réfléchissant à rejoindre le lycée pro : le bac pro.

Le bac pro est le dernier des bacs. Il a été créé en 1985. Il a permis de réaliser la promesse de démocratisation du bac et le chiffre symbolique de 80% d'une classe d'âge au bac. Il permettait au titulaire du CAP ou BEP (selon les métiers) de pouvoir poursuivre ses études pendant 2 ans, et d'obtenir la clé d'entrée dans l'enseignement supérieur (parce qu'un bac est un bac, avec toute la symbolique que lui met la République qui s'est quand même beaucoup construite sur l'école).

Si on regarde un peu finement qui a le bac aujourd'hui par générations, on se rend compte que la proportion de titulaires d'un bac général n'a pas bougé depuis les années 60. Si on peut parler de 80% d'une classe d'âge au bac, c'est grâce au bac pro, c'est en quelque sorte la reconnaissance pour les classes populaires.

Sous la présidence de Sarkozy, il y a eu volonté de "revaloriser la voie professionnelle" (c'est récurrent, le seul qui savait de quoi il parlait de l'avis unanime de tous, c'est Jean-Luc Mélenchon quand il était ministre de l'enseignement professionnel). Pour cela, il a prôné l'alignement de la durée de la formation de 4 ans (CAP ou BEP + bac pro) à 3 ans.

Ca a donné lieu à de très longs débats au sein du lycée pro que je vous résume parce que c'est important pour comprendre les débats d'aujourd'hui sur la réforme Blanquer.

Les partisans disaient qu'aligner le bac pro sur les 2 autres bacs (général et techno) le mettaient à égalité et permettait de communiquer auprès des familles au moment de l'orientation de 3ème de façon égalitaire. Pour chaque élève, 3 options possibles, de la même durée, avec le bac au bout, qui permet tous 3 un accès à l'enseignement supérieur. Des passerelles facilitées entre les 3 bacs car potentiellement après une seconde générale ou technologique, possibilité de rejoindre une 1ère bac pro.

Les sceptiques soulignaient l'année en moins de formation qui compte quand le principal enseignement est lié à la pratique. Pour réussir un damier en ébénisterie, il faut faire le geste 10 fois. Pour réussir une épilation, il faut que la main puisse refaire le geste aussi instinctivement que le vélo.

Pour changer une personne âgée en maison de retraite, et parfois la découvrir au seuil de la mort, avoir un peu plus de 15 ans peut aider. Et avec un an de formation en moins, ça fait moins de stage et moins de cours, donc moins de pratique.

Les sceptiques alertaient aussi que certains élèves s'arrêtaient au CAP ou BEP car ils en avaient assez, pouvaient bosser avec ça, et n'avaient pas forcément le niveau pour passer le bac. Et qu'il allait être difficile d'emmener tout le monde au bac. Même pro.

Bref, on est passé au bac pro 3 ans.

Bref, les programmes ont changé (c'était pas mal, franchement, ils dataient) et en lettres on a vu apparaître des sujets d'études hybrides à mi-chemin entre les lettres et la philosophie.

Ah oui ! J'ai oublié de vous dire que le bac pro est le seul bac à ne pas bénéficier de cet enseignement pourtant si nécessaire pour se connaître soi et réfléchir.

Donc à côté des savoirs pratiques et théoriques de l'enseignement professionnel, l'élève de terminale bac pro était invité, pour son épreuve de français se déroulant le même jour que l'épreuve de philo, à rédiger un texte argumenté à partir d'œuvres et de lectures personnelles ou vues en cours, à des sujets portant sur "Identité et diversité", "La parole en spectacle", "L'homme et son rapport au monde au XXe siècle".

Par exemple, dans "La parole en spectacle", on analysait la parole politique, son pouvoir de manipulation, la nécessité de la décoder. Pour ne pas se faire piéger à des discours faciles. En fait, on abordait de façon différente la rhétorique. Aborder la rhétorique, c'est aborder la question du pouvoir. Du pouvoir des mots qui peut entraîner les foules. Pour le meilleur comme pour le pire.

Mais rassurez-vous. Dans les années à venir, on va revenir aux fondamentaux, nous promet-on dans les programmes. Avec une heure par semaine de lettres en terminale, on va effectivement avoir le temps de n'enseigner que la langue formelle, le sujet-verbe-complément et les accords.

Plus d'argumentation.

Plus de réflexion.

Plus de textes forts.

Mais, les classes populaires en ont-elles besoin pour être des ouvriers?

## La réforme de la voie professionnelle

Maintenant que vous maîtrisez le lycée pro actuel, quels sont les changements à venir, pourquoi ont-ils été décidés et quelles pourraient être leurs conséquences ?

Pour rappel, les deux mots clés des éléments de langage sont : « revaloriser la voie pro » (là, normalement, vous me dites que vous avez déjà entendu ça quelque part) et « filière pro d'excellence ». Pour le reste des éléments de langage, je vous renvoie aux vidéos sur le site de l'Éducation nationale, elles sont très bien faites.

### 1) *Des métiers regroupés par famille*

Il y a actuellement beaucoup de bac pro différents, héritages parfois de traditions professionnelles, de spécialités, de moments où le métier recrute plus ou moins (par exemple quand j'ai commencé à enseigner, j'ai découvert les 2 bacs pro du métier de chauffagiste : un en chaud – nos chaudières pour faire vite, un en froid – nos clim). Pour leur donner davantage de lisibilité, ils seront regroupés en 11 familles de métiers. La seconde pro sera indéterminée et permettra de découvrir plusieurs métiers avant la spécialisation en première.

Sur le papier, ça se tient, c'est cohérent, c'est plus lisible pour les familles. Mais souvent, le diable se niche dans les détails, ou pour le dire autrement, dans l'application pratique.

Morgane est en 3e. C'est le moment de son orientation. Elle rêve de faire esthétique. Elle a le choix entre indiquer dans ses vœux « bac pro esthétique » ou bien alors « métiers de la beauté et du bien-être », famille regroupant coiffure et esthétique.

Qu'est-ce que ça change pour Morgane ? On ne sait pas, on n'a pas encore compris pourquoi Morgane avait le choix car en vrai, la seconde ne sera pas différente, ce sera une seconde où elle aura une initiation en coiffure et une initiation en esthétique.

Enfin, pas en septembre parce que ce que Morgane ignore peut-être, c'est que le bac pro coiffure n'existe pas encore, ce sera peut-être à la rentrée 2020, quand le référentiel sera écrit et validé par la profession. En attendant, comme il n'y a pas de référentiel, Morgane va faire une seconde « Métiers de la beauté et du bien être » où on lui a dit qu'elle pourrait se spécialiser en 1ère sans cours de coiffure et sans bac pro créé.

Alors pourquoi, me direz-vous, se précipiter et ne pas prendre le temps d'élaborer une carte de formation professionnelle cohérente ?

Ben parce que le nouveau bac n'a pas tout à fait les mêmes horaires que celui d'avant. Au lieu de 4h par semaine de maths sciences, Morgane n'en aura plus qu'une heure et demi. Au lieu de 7 heures de lettres-histoire, Morgane n'en aura plus que 3. Au lieu de 14 heures d'enseignement professionnel, Morgane n'en aura plus que 11 heures.

Ca fait beaucoup d'heures en moins. Si on multiplie le nombre d'heures en moins par le nombre de bac par le nombre d'établissements, ça fait un paquet d'heures en moins. Un paquet de postes en moins. Un paquet de profs en moins. Je suis sûre que quelqu'un dans un bureau a fait le calcul, il faudrait lui demander.

## 2) *La co-intervention*

Le ou la député-e que vous allez interpeller après avoir lu cette série, tout indigné que vous serez, vous répondra peut-être qu'il n'y a pas d'heures en moins ni d'enseignement général en moins, que je n'ai rien compris aux nouveautés : la co intervention, le chef d'œuvre et l'accompagnement renforcé.

Commençons par la co-intervention.

L'idée est que l'enseignement dispensé en général soit adapté au domaine professionnel. Pour cela, 3 heures par semaine, un enseignant professionnel interviendra sur une même heure avec un enseignant général.

Pour que ce soit concret, je prends un exemple diffusé sur le twitter officiel de l'Education Nationale :

Donc on se résume : tu es coiffeur, tu écris un texte sur les cheveux (idée comme ça : la liste des prestations en salon de coiffure). Tu es menuisier, tu écris un texte sur le bois (là j'avoue je n'ai pas d'idée). Tu es vendeur, tu écris un panneau d'accueil pour le supermarché.

J'arrête là.

Et donc là, comme vous suivez super bien, vous me dites que c'est contradictoire de mettre 2 profs pour la même classe la même heure. Que c'est pas le plus optimum en gestion d'effectifs.

Sauf s'il n'y a plus de 1/2 groupes en enseignement général (en plus des heures supprimées) et si l'enseignement professionnel se fait de nouveau en partie en classe entière (genre la théorie comme la biologie appliquée à la peau pour les esthéticiennes. A 30, ça va être super sympa et bien entendu, ça va revaloriser le bac pro). Là, vous avez les heures pour la co intervention.

L'apport pour l'élève, pour ses apprentissages, pour le contenu de ce qu'il fait en une heure de cours, je ne l'ai pas encore bien vu.

Surtout que c'est pas comme si on ne faisait pas déjà de l'interdisciplinaire. Des projets communs. Ca fait longtemps que l'enseignement général s'inspire du professionnel en LP. Par exemple en terme de pédagogie. On enseigne souvent comme à l'atelier : partir de l'exemple, l'observer pour arriver à la théorie ; passer par le faire plutôt que le tout magistral et le théorique. Ca marche très bien pour comprendre l'argumentation. Vous faites observer plusieurs discours argumentatifs, puis vous faites une heure d'éloquence sur un sujet fort qui tient à cœur des élèves. Beaucoup plus efficace que leur apprendre les différentes figures de rhétoriques.

Voyons maintenant la suite des mesures prises pour "revaloriser " le lycée professionnel (vous vous souvenez, le leitmotiv permanent qu'il faut bien décortiquer pour comprendre ce qu'il y a derrière).

Le chef-d'œuvre d'abord. Chaque élève est invité à réaliser un chef-d'œuvre à l'issue de sa formation, croisant les différents savoirs disciplinaires. Je pense que l'idée du chef-d'œuvre s'inspire de certaines formations d'artisans, notamment celle des compagnons, où pour montrer sa maîtrise à l'issue des années de pratique et pouvoir ainsi se lancer dans la vie professionnelle.

Alors concrètement, l'élève devra réaliser un projet concret : un blog sur son métier, une fabrication pour les métiers d'artisanat, un plan pour ouvrir une entreprise. Bref, un projet lié à son métier.

Le chef-d'œuvre a eu un ancêtre dans le lycée professionnel : le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (qui pouvait avoir une dimension collective : par exemple une classe entière restaure une voiture ancienne pendant un an). Il a été abandonné il y a quelques années suite à un bilan mitigé. La qualité très inégale des projets. L'adéquation avec le parcours de l'élève : ça pouvait correspondre à certains, mais à d'autres pas du tout. La lourdeur qui ne permettait pas de se concentrer sur l'essentiel : l'acquisition des compétences.

Alors une suggestion, car il paraît que le ministre se dit à l'écoute, et si le chef-d'œuvre était une possibilité offerte et non une obligation ?

Au niveau des heures, vous commencez à voir où sont passées les heures d'enseignement général supprimées : un peu de co intervention, un peu de chef-d'œuvre.

Et un peu d'accompagnement renforcé. Tout au long de sa scolarité, l'élève bénéficiera de 3 types d'accompagnement :

- un dit de "consolidation" : il s'agit de soutien, essentiellement en maths et en français, essentiellement l'année de seconde. La durée et le nombre d'heures sont laissés au choix des établissements.

- un dit "personnalisé" : il s'agit d'aider l'élève dans l'organisation de son travail, la mémoire, le travail de compétences transversales.

- L'année de terminale, l'élève choisit soit l'aide pour son insertion professionnelle (on l'aide à chercher un travail pour après son bac) soit l'aide à la poursuite d'études.

Mais comment poursuivre ses études à l'heure de parcours sup quand pendant 3 ans on a été dépourvu de l'enseignement général ?

Les objectifs des BTS sont clairs : former des techniciens qui encadreront les équipes. Donc, si on prend par exemple le BTS esthétique, l'accent n'est pas tant mis sur la pratique que sur l'acquisition des compétences permettant de gérer un salon. Car c'est l'intérêt de poursuivre pour une esthéticienne en BTS : avoir ainsi le droit d'ouvrir un salon.

Jusque là, on travaillait la liaison bac pro-BTS car on savait que l'enseignement général serait la difficulté pour nos élèves. Ils galéraient, souvent au début du BTS, parfois le faisaient en 3 ans, mais au bout étaient techniciens. Et pouvaient ainsi accéder à une meilleure insertion professionnelle.

Je pense aussi à Sahar, qui a suivi un bac pro soins et services à la personne. Qui s'est inscrite en fac d'histoire parce que c'était son rêve. Qui est aujourd'hui en master 1 à la Sorbonne, sans avoir redoublé, en ayant eu tous ces examens du premier coup.

Et c'est mon ultime rage. L'assignation à résidence sociale de cette réforme. Tu es enfant d'ouvrier. Tu seras ouvrier. Même si tu pouvais faire autrement. Même si déjà avant ta réussite était souvent de l'ordre de la réussite herculéenne. J'enrage contre ceux qui te la rendent encore plus difficile aujourd'hui.

### Que faire ?

Non, la réforme de la voie pro ne revalorise pas les formations professionnelles, elle assigne à résidence sociale.

Pire, elle méprise les métiers manuels. J'ai ri hier devant le tweet du ministre de l'éducation appelant charpentiers et tailleurs de pierre pour rebâtir Notre Dame. Des charpentiers et des tailleurs de pierre qui pourront travailler à la reconstruction, mais pas lire Victor Hugo. Des charpentiers et des tailleurs de pierre qui devront faire leur métier sans maths. Comme si, comme tout le monde, ils n'avaient pas besoin d'enseignement général. Quel mépris.

Alors pourquoi cette réforme, puisque ça ne sert pas l'enseignement professionnel?

Pour économiser des postes.

On ne peut pas en même temps réduire le nombre de fonctionnaires et dédoubler les CP et CE1. Alors, ce sont toujours les mêmes qui trinquent.

Les classes populaires. Dans l'indifférence générale.

Que peut-on faire?

D'abord en parler autour de vous. Lors de votre prochain apéro ou diner, entamez la conversation ainsi : "Tu savais qu'il y a une réforme de la voie pro?".

On ne sait jamais. Il y a potentiellement un journaliste ou quelqu'un qui connaît un journaliste autour de vous, qui prendra le temps de comprendre.

Ensuite, vous pouvez interpeler votre député. En ce moment, il/elle reçoit surtout des éléments de langage sur les écoles. Or, c'est global la loi Blanquer puisque les économies faites sur le dos de la voie pro vont financer le reste. Donc ça aide si la pression monte aussi de ce côté là.

Quant à moi, je vais continuer à faire des lettres, de l'histoire et de la géographie dans les quelques heures qui me resteront. Je vais continuer à partager avec mes élèves Aya Cissoko, Wajdi Mouawad, Victor Hugo. Je vais continuer à utiliser les méthodes de critique et d'analyse d'un document en histoire et en géographie.

Parce qu'un plombier, une esthéticienne, un menuisier, un modiste, un assistant de vie ne sont pas réductibles à leur métier.

Ils sont aussi des êtres humains qui ont le droit d'accéder à ce qui fait grandir et réfléchir.

## AVEZ-VOUS REMARQUE ?

### Vive la fraude !

*Par Jean-Claude CHAILLEY*

Pour les experts de BFM Business (dixit le 10 mai), c'est « VIVE LA FRAUDE » (des entreprises).

Après concédé que la frontière est étroite entre fraude et optimisation fiscale, nos experts déclarent que le chiffre de 80 Milliards est fantaisiste.

Puis ils sortent l'argument qui tue : « SI ON SUPPRIME LA FRAUDE, C'EST UN RELEVEMENT DES PRELEVEMENTS SUR LES ENTREPRISES ». Donc « il faudra que ce soit pris soit sur les salaires, soit sur les profits. Dans les 2 cas les gens auront des raisons de se plaindre » !!!

Et d'ailleurs « si les entreprises ne peuvent plus frauder, certaines fermeront ou iront ailleurs »

Conclusion : VIVE LA FRAUDE au service des actionnaires, mais pourchassons les chômeurs qui eux profitent honteusement d'avoir eu le « privilège » d'être licenciés, et ne peuvent pas « aller ailleurs », sinon de leur logement vers la rue lorsqu'ils ne peuvent plus payer leur loyer.

# ACTUALITÉ SOCIALE



## PROPOSITIONS CONVERGENTES POUR LA RECONQUÊTE DE NOS SERVICES PUBLICS ET DE NOTRE FONCTION PUBLIQUE :

1. **Le maintien des services publics sur l'ensemble du territoire national** y compris l'Outre Mer, de leur implantation, leurs missions, leurs structures et services existants. **Leurs réimplantations** afin de couvrir l'ensemble des besoins de la population sur l'ensemble du territoire. **La création de nouveaux services publics** pour répondre aux nécessités du 21ème siècle : logement, internet et téléphonie, énergie, eau, transition écologique, maintien dans l'autonomie ...

2. **Garantir la continuité, la neutralité et l'égalité de traitement des usagers** : cela exige des agents sous statut, un plan de titularisation des agents non-titulaires, le retrait du projet de loi sur la réforme de la fonction publique, l'arrêt de la mise en œuvre d'Action Publique 2022 et de tous les projets de démantèlement des services publics.

3. **Remettre la relation agents-usagers au cœur de nos services publics** : cela nécessite des agents dans les services pour accueillir avec bienveillance l'ensemble des usagers et répondre aux situations concrètes et diversifiées des usagers. Cela implique l'arrêt du tout numérique, des suppressions d'emploi et un plan de recrutement pluriannuel partout où c'est nécessaire. L'informatique doit être un outil pour adapter les services publics aux besoins des usagers, non pour adapter les usagers aux politiques d'austérité.

4. **Les services publics et la fonction publique sont notre bien commun : les usagers, les personnels et les élus doivent avoir leur mot à dire.** Il faut créer les conditions d'une démocratisation des services publics et de la fonction publique avec des pouvoirs et des droits nouveaux pour les usagers, les élus, les personnels.

5. **Des services publics pour répondre à l'urgence environnementale.** Nous avons pour cela besoin de renouer avec une politique d'aménagement de notre territoire et de services publics mettant la puissance publique au service de l'Intérêt général. L'État ne peut se défausser sur les collectivités locales en les laissant seules face à cette urgence. Il faut stopper la déréglementation environnementale, sanitaire et sociale.

6. **Financer des services publics de qualité accessibles à toutes et à tous partout.** Cela nécessite un haut niveau d'investissement et de dépense de fonctionnement. Il est donc impératif de refonder notre système fiscal afin de le rendre juste et fortement progressif, de renforcer les moyens pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales afin d'orienter une partie de nos richesses vers la satisfaction des besoins du plus grand nombre. La contribution des entreprises au financement de la puissance publique et de la transition écologique doit être rehaussée. L'épargne populaire doit être mobilisé en ce sens.

7. La Convergence des services publics réaffirme la nécessité :

- de reconstruire un service public de **santé, de sécurité sociale et de protection sociale.**

- **de reconquête, de réappropriation, d'invention et de développement de politiques publiques** dans leurs dimensions territoriales, nationales, européennes et internationales. Il s'agit d'en faire des outils au service de la satisfaction des besoins d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit aussi de reconquérir des activités et de l'emploi industriels articulées à la nécessaire transition énergétique et écologique.

8. **Ces propositions nécessitent des états généraux des services publics** ayant comme ambition d'inventer et développer les politiques publiques et des services publics pour les besoins d'aujourd'hui et de demain de nos concitoyens. d'être mises en débat. Usagers personnels et élus doivent s'approprier ce qui est notre bien commun : nos services publics et notre Fonction publique.

Contacts Facebook : [Convergence SP](#) / site: [www.convergence-sp.fr](http://www.convergence-sp.fr) / 07 81 58 32 16

## COUP DE GUEULE

### Et si la concurrence ne faisait pas baisser les prix ?

Par Yves MESCOFF

Depuis des années, on nous serine toujours le même refrain : la concurrence libre et non faussée serait bénéfique pour le consommateur car elle ferait baisser les prix. Vraiment ?

Déjà l'esprit cartésien s'interroge. Comment les prix pourraient-ils baisser alors que qui dit concurrence dit explosion des budgets de communication ? Pour attirer le client il faut en effet recourir à la publicité afin de persuader celui-ci que l'entreprise X est meilleure que l'entreprise Y, qu'il aura un meilleur service, qu'il paiera moins cher...

Mais ce coût de la communication, il faut bien le financer, donc en tenir compte dans le prix du service.

Prenons le cas de la SNCF qui va bientôt être mise en concurrence avec d'autres opérateurs sur le réseau national.

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué mais depuis quelques années le prix des billets ne cesse d'augmenter, les cartes de réduction sont de moins en moins avantageuses. Bien sûr depuis la réforme ferroviaire il faut prendre en compte la nécessaire modernisation du réseau. Mais cette augmentation des prix ne cacherait-elle pas aussi la prise en compte des besoins en communication qui seront nécessaires quand la concurrence sera là ?

A cela s'ajoutera le fait que les concurrents paieront le service mais ne paieront qu'une faible partie du coût des infrastructures comme c'est le

cas pour les concurrents de France Télécom devenu Orange. Résultat : bien que la SNCF aura nécessairement moins de passagers elle devra quand même supporter l'essentiel du coût des infrastructures et de leur entretien, donc elle sera contrainte d'augmenter ses tarifs.

Comme c'est le cas pour la Poste. Depuis sa mise en concurrence, le prix du timbre ne cesse de s'envoler alors même que le volume du courrier entreprises comme particuliers ne cesse de baisser.

Mais dans le cas d'EDF, c'est encore pire. La Commission européenne, avec l'aval des gouvernements, a exigé qu'EDF fournisse une partie de sa production d'électricité à ses concurrents. Seulement, pour permettre à ceux-ci d'avoir des prix rivalisant avec ceux d'EDF, on n'a rien trouvé de mieux que d'augmenter le prix payé par les usagers d'EDF. Oui vous avez bien lu : une bonne partie de l'augmentation de 5,9 % du 1<sup>er</sup> juin n'est là que pour favoriser les concurrents d'EDF afin que leurs prix restent compétitifs !

On marche sur la tête.

Comme en ce qui concerne les autoroutes. Leur privatisation n'a pas fait diminuer le prix des péages. Au contraire ! Les compagnies concessionnaires engrangent des bénéfices colossaux. Et il serait question de leur filer les routes nationales !

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

#### Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS